

Réponse :

Mission 2 :

7) Omar S. a été victime d'usurpation d'identité de la part d'alexandre P., en créant un profil sous le nom de Omar S. , un profil facebook contenant des images et photos personnelles. D'où l'incohérence de de la chose, des amis, proches, sont

7, 8, 9) Il avait utilisé l'identité du comédien et avait mis en ligne des clichés de lui le représentant seul et avec son représentant de scène. Omar Sy a estimé qu'il y avait atteinte à sa vie privée, et a voulu cesser les activités du profil. Le tribunal judiciaire rappelle que quelque soit la notoriété de la personne, il a le droit au respect de sa vie privée. Il y a donc usurpation d'identité, qui en vient à une atteinte à sa vie privée et au droit à son image. Le tribunal relève que le nom, le prénom, la date de naissance du demandeur ne relève pas le de sa vie privée, puisqu'il s'agit d'une personnalité public, en revanche, aucun éléments ne révélant ses goûts, son entourage, soit portée à la connaissance du public, il n'avait pas non plus le droit de publier des photos d'Omar S sans son consentement.

10) Oui, cela peut servir à Sylvie, puisque cela fait jurisprudence, cela sert de référence, c'est une source de droit.

11) Elle va attaquer soit au tribunal judiciaire(atteintes à la vie privée) ou au correctionnel (usurpation d'identité), ou les deux.

Preuve lien en hypertexte qui renvoie sur un site de paiements en ligne, la page facebook Sylvie S est le demandeur

Comment rédiger une note : message écrit et interne à l'organisation. En général la note vient des supérieurs vers les subordonnés. Mais les notes peuvent être rédigées par un salarié pour envoyer à ses collègues. Il y a des éléments de formes à respecter, il faut l'en-tête de l'entreprise, le nom de l'émetteur, le nom du ou des destinataire(s), ainsi que la fonction de l'émetteur et du destinataire, les coordonnées, la date et lieu de la note (pendant l'épreuve, utiliser une fausse identité). L'objet et le titre de la note sont requis. Enfin, on signe avec son nom et son prénom. Le corps du texte transmet une information relative à l'entreprise, le style doit être clair, net et précis, cela ne doit pas être trop long pour éviter que les salariées passent à côté de l'information qui est fournie. En général, on utilise la forme passive, on dira par exemple "Il a été décidé que...", cela rend le message impersonnel, neutre, sans citer de noms. Personne n'est nommément désigné, sauf si une personne désignée fait objet de la note.

note :

émetteur : Tony Montana, développeur web chez XX.co

destinataire : ensemble charges clientèle

lieu et date : 14/10/2021 à romorantin

titre : comment se protéger de l'usurpation d'identité ?

signature : Tony Montana

nous souhaitons vous informer suite à l'usurpation d'identité, les mesures à se protéger de contre ce risque

Il convient d'appliquer le protocole suivant :

- Avoir un mot de passe complexe à authentification forte (majuscules minuscules, chiffres, caractère spéciaux), ne pas mettre des informations faciles à deviner
- changer souvent de mots de passe
- Ne pas divulguer son mot de passe au regard de tous
- Authentification à deux facteur
- Demander la fermeture de la page facebook et en créer une nouvelle
- Vérifier souvent son profil sur facebook (veille)
- Utiliser un système d'alerte